



L'éducation  
pour tous

**Fondation Paul Gérin-Lajoie**  
**Tél. : 514-288-3888 poste 221**  
[www.fondationpjl.ca](http://www.fondationpjl.ca)

DISCOURS

DE

**PAUL GÉRIN-LAJOIE**  
FONDATEUR ET PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA FONDATION PAUL GÉRIN-LAJOIE

À L'OCCASION DE LA DÉSIGNATION  
DU BÂTIMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE L'UQAM  
COMME LE **PAVILLON PAUL GÉRIN-LAJOIE**

MONTRÉAL  
LE 24 SEPTEMBRE 2009

Je tiens d'abord à remercier la communauté universitaire de l'UQAM de cet honneur qu'on me fait en nommant le bâtiment de la Faculté des sciences de l'éducation: le pavillon Paul Gérin-Lajoie.

Permettez-moi, toutefois, d'y voir surtout un rappel, fortement inscrit dans le béton, des orientations et valeurs qui ont porté la *Révolution tranquille* en éducation, à savoir :

- \* L'accès de tous les jeunes à une éducation qui ne peut s'arrêter au secondaire ;
- \* Le développement d'un système public d'éducation, universités incluses ;
- \* Le souci de la polyvalence et de la culture générale à tous les niveaux ;
- \* La reconnaissance de l'éducation tout au long de la vie.

Pour nous à l'époque et, encore aujourd'hui, pour moi et bien d'autres, l'éducation et, en particulier, l'éducation de base doit être reconnue comme une priorité absolue.

### **1. L'éducation: la grande priorité de nos sociétés**

Oui, l'éducation est une priorité absolue des sociétés d'aujourd'hui, et cela pour plusieurs raisons. D'abord parce que l'éducation est ce droit fondamental qui fonde tous les autres droits humains et qui en rend possible l'exercice. Certes, l'individu discriminé souffre de cet injustice, ressent le traitement arbitraire dont il est l'objet, il n'est pas dupe. L'éducation donne à l'individu brimé dans ses droits le pouvoir de mieux saisir ce qui se passe, d'apprendre les mots pour le dire et ainsi d'agir sur ses conditions de vie et de travail. Par l'éducation, il se donne la capacité de voir plus loin, de voir ailleurs et de décrypter les discours qui disculpent les injustices. Il devient ainsi plus conscient de ses droits.

Sans le droit universel à l'éducation, l'exercice des autres droits fondamentaux demeurera toujours fragile. Le droit d'apprendre est la meilleure défense contre la violation des autres droits; il donne à l'individu la compétence pour en discuter systématiquement et construire les solidarités durables qui font la différence.

Le droit à l'éducation est aussi le fondement de tous les autres droits parce que les bases de l'État de droit ne sont pas que juridiques et législatives, cet État, dans lequel chacun, du simple individu jusqu'au pouvoir public et aux puissances privées, est soumis au respect du droit. Or, cet état de droit ne peut devenir réalité que lorsqu'il repose sur un consensus social et sur une vigilance collective continue. Une société qui connaît une scolarité universelle prolongée n'est pas nécessairement démocratique. Sans une égalité des chances d'apprendre, sans une scolarité universelle prolongée, ni la démocratie ni l'État de droit qui la sous-tendent ne sont possibles. Et cela est aussi vrai au Nord qu'au Sud, à l'Est comme à l'Ouest.

Le pré-requis culturel ou sociologique d'un véritable État de droit n'est possible qu'au sein d'une société qui fait de l'éducation sa première priorité. Nous le savons bien. La force de la société civile tient à la capacité généralisée de s'informer, de questionner et de s'exprimer. Et cette vigilance, cette force de la société civile, est impensable sans l'exercice généralisé du droit à l'éducation.

Il y a une deuxième raison fondamentale qui nous conduit à faire de l'éducation LA priorité de nos sociétés. L'éducation est non seulement un droit, mais elle aussi et, de plus en plus, un levier économique incontournable. Le relèvement du niveau général de qualification d'une population est devenu un indicateur décisif du développement économique des pays, tout comme la poursuite de ce développement tout au long de la vie des adultes. La compétence et la créativité de ses citoyens devient le capital le plus important d'un pays. Comment l'économie québécoise peut-elle se repositionner sur l'échiquier mondial où la compétition est de plus en plus vive sans l'apport décisif d'une population active, de plus en plus compétente. Comment l'économie nationale pourra-t-elle se développer, sinon simplement survivre à son niveau actuel, sans transiter vers des niches spécialisées, sans passer à des modes plus avancés de production, à une deuxième et troisième transformation de ses produits de base, sans passer à une économie à haute intensité de savoir et aussi plus écologique? Or, ce défi économique ne peut être relevé sans un développement continu des compétences et des savoirs, cela à tous les niveaux de la pyramide d'emploi.

Cette exigence se manifeste tout autant dans la vie professionnelle de chaque individu. Comment les femmes et les hommes pourront-ils protéger leur droit au travail dans des parcours professionnels discontinus et dans un marché du travail aléatoire, sans avoir la possibilité, au départ de leur vie active, de bien se qualifier et, par la suite, de continuer à développer leur autonomie d'action? Comment pourront-ils sécuriser leur avenir, dans une économie flexible en crise discontinue, sans se donner au départ une base éducative solide et polyvalente ?

Comme le proclamait si bien l'UNESCO en 1984, *sans le droit d'apprendre, il ne peut y avoir de développement*. L'éducation universelle – **l'Éducation Pour Tous** – est une priorité absolue, non seulement parce qu'elle est une condition économique obligée, mais aussi et surtout parce qu'il en va de la dignité de l'être humain, de tous les êtres humains. L'acte d'apprendre, affirmait encore l'UNESCO, est *ce qui fait passer l'être humain d'état d'objet à la merci de l'événement au statut de sujet créateur de l'histoire*.

## **2. Comment replacer l'éducation en haut de liste des choix politiques?**

Mais comment concrètement faire de l'éducation notre priorité nationale? Que faire pour replacer l'éducation en haut de liste dans les choix politiques et budgétaires, dans les objectifs prioritaires de nos sociétés, et cela sur tous les continents?

Évidemment, la première voie d'y arriver, c'est dans l'allocation des ressources. Cela va de soi. Mais la situation est complexe. Les choix budgétaires sont difficiles dans le contexte canadien et québécois en raison de la part de plus en plus grande des fonds publics que requièrent les services de santé. Lors de la *Révolution tranquille*, nous avons réussi à faire de l'éducation la priorité de notre société, une priorité qui s'exerçait en synergie avec le développement économique, le réveil culturel et l'émancipation sociale.

Mais depuis lors, les coûts des soins de santé ne cessant de s'accroître ont déplacé les choix budgétaires. La part des dépenses de santé dans les dépenses de programmes du gouvernement<sup>1</sup>, en 2007-2008, s'établit à 44 %, comparativement à 25 % pour l'éducation et

<sup>1</sup> Voir le rapport Castonguay : *Rapport du groupe de travail sur le financement du système de santé*, février 2008, p. 34ss.

31 % pour l'ensemble des autres portefeuilles. De 2003 à 2007, en quatre ans, les dépenses publiques en santé ont augmenté trois fois plus rapidement que celles en éducation.

Toutefois, à moyen et à long termes, les choix sont clairs: la hausse du niveau général de qualification de la population est la clé de l'avenir. Encore faut-il que les preneurs de décision voient au-delà de l'immédiat. Ainsi, il est possible à moyen terme de diminuer les coûts en santé ; on peut réduire la demande de soins par la prévention et diminuer le coût des services curatifs en misant sur une plus grande compétence et capacité d'information des patients. Dans les deux cas, la solution est un relèvement général de la compétence du public. Bien sûr, on ne peut y arriver demain matin, mais faute, de faire maintenant les virages nécessaires, la situation ne cessera d'empirer.

En fait, un renversement de tendance est possible, en raison précisément de la participation grandissante des autres acteurs gouvernementaux au travail éducatif. Je m'explique.

Le ministère de la Santé n'est pas le seul à avoir un intérêt premier au relèvement des compétences de base au sein de la population. De plus en plus de ministères prennent conscience que leurs politiques sectorielles requièrent, pour atteindre leur pleine efficacité, un public informé et capable d'initiatives. Le ministère de l'Immigration, par exemple, a besoin qu'on investisse dans une formation continue qui reconnaît au départ les acquis des immigrants.

On a vu, tout récemment, le ministère responsable de l'emploi établir un Pacte dont l'élément essentiel est l'intensification de la formation de la main-d'œuvre. Les ministères de la Justice misent aussi sur la formation des détenus pour rendre leur réhabilitation plus durable. Au ministère de l'Agriculture, une éducation initiale plus intensive des jeunes agriculteurs et une continuité de leur formation durant leur vie adulte deviennent une condition indispensable d'une survie et d'un redéploiement d'une agriculture rentable et écologique. Il me faudrait parler aussi des ministères de l'Environnement, de l'Industrie et du Commerce, de la Culture, des Affaires sociales, bref de tous les ministères.

On le voit, partout, une hausse généralisée de l'éducation est requise, surtout dans un État providence qui ne pourra survivre que dans la mesure où il s'appuiera sur une citoyenneté en mesure d'y participer activement.

Qu'est-ce que cela signifie pour le budget de l'éducation? Il importe d'abord que tous les ministères saisissent que la formation initiale des jeunes, mission première du ministère de l'Éducation, constitue une condition majeure du succès futur de leurs propres politiques. Le fait de laisser le tiers de la nouvelle génération sans formation de base créera tôt ou tard pour chacun de ces ministères des charges additionnelles substantielles. Il en est de même du développement continu des savoirs et compétences au sein de la population adulte.

Toutefois, pour répondre à ces demandes un mécanisme de coopération interministérielle s'impose où, d'un côté, les autres ministères s'assurent que leurs préoccupations sont entendues et où, de l'autre, les institutions d'enseignement saisies de leur mandat d'éducation tout au long de la vie peuvent jouer un rôle complémentaire décisif.

Une telle vision multi-ministérielle de la demande éducative permet de repositionner l'action du ministère de l'Éducation là où elle doit être, au centre de l'action publique, à la condition, bien sûr, que le ministère de l'Éducation saisisse bien la dimension horizontale de son mandat et de son action et y promeut une véritable coopération.

Mais donner la priorité à l'éducation n'est pas qu'affaire budgétaire et de coopération interministérielle. On ne peut développer une région ou une ville sans miser sur ses principales ressources que sont la compétence et la créativité de sa population. On ne peut pas développer un pays si 30% des jeunes ne peuvent obtenir un diplôme secondaire – général ou professionnel – si l'accès à l'enseignement supérieur est d'abord dicté par le niveau de revenu des parents, si l'éducation et la formation des adultes demeurent aussi inégalement accessibles. Ce travail éducatif généralisé nécessite des investissements matériels, mais il exige surtout pour atteindre son but une mobilisation de tous les acteurs autour d'une vision partagée de l'avenir. Tous les acteurs, c'est-à-dire l'État, les municipalités, la société civile, les entreprises, les syndicats, les médias et le grand public, sans oublier les parents, leurs regroupements et leurs comités d'établissement, doivent former une véritable alliance à cette fin.

La clé du succès réside dans le déclenchement d'une réaction en chaîne dans les champs complémentaires de la culture, de l'éducation, de l'économie et du social, tout comme le Québec l'a vécu lors de la *Révolution tranquille*. Oui, il faut reconstruire un projet solidaire autour d'une éducation reconnue comme bien commun. Il faut susciter une adhésion collective, autour de la nécessité économique et démocratique d'assurer à TOUS une égalité des chances d'apprendre tant au départ de leur vie, en formation initiale, que tout au long de leur parcours ultérieur.

La société québécoise n'a pas le choix. Elle doit, pour son avenir, devenir une société apprenante. La création d'un consensus sur cette nécessité est tout aussi déterminante que la révision budgétaire. D'ailleurs, croyez-en ma propre expérience, une telle mobilisation prépare les consensus nécessaires et assure la rentabilité des nouveaux investissements ainsi obtenus. Je vois, depuis quelques mois, des signes d'une telle remobilisation. Le débat sur le décrochage scolaire en est l'exemple récent peut-être le plus frappant.

### **3. Le rôle des universités**

Enfin je ne peux parler d'une reprise de conscience de la place centrale de l'éducation dans nos sociétés, sans référer au rôle des universités. On se rappellera que c'est dans le cadre de la *Révolution tranquille* en éducation que le ministre, qui l'a animée, a donné aux universités la responsabilité exclusive de la formation initiale des enseignants. Pour relever la qualité, il fallait professionnaliser davantage la fonction d'enseignement, revaloriser cette profession et la hausser au même niveau que les autres professions à fondement universitaire. Il fallait développer la recherche et nourrir l'enseignement par cette recherche. Il fallait créer des ponts entre la formation des enseignants et les facultés de sciences naturelles, de sciences humaines et de lettres; cela était impératif pour améliorer les contenus et en assurer un traitement pédagogique qui suscite la curiosité. Il fallait ouvrir nos fenêtres sur l'extérieur et inscrire nos nouvelles facultés d'éducation dans la mouvance, alors en pleine effervescence, des sciences de l'éducation dans plusieurs autres pays.

Or, l'idéal de dépassement que j'exprimais alors doit se poursuivre. Si les objectifs de départ ont été atteints, beaucoup reste à faire. Les diagnostics inquiétants sur la réussite scolaire et les décrochages m'inquiètent, tout comme les enquêtes sur les inégalités scolaires, sans oublier la montée de la compétition à l'entrée des écoles secondaires, une compétition effrénée qui, sous l'apparence d'une sélection sur la base des talents, opère surtout selon la dure réalité des inégalités socioculturelles.

La mission des universités et, en particulier, des facultés des sciences de l'éducation, est cruciale pour nourrir le débat actuel et l'appuyer sur des analyses critiques et rigoureuses. Il nous faut former de futurs enseignants compétents et curieux, mais aussi des enseignants ouverts sur le travail que leurs collègues effectuent dans l'hémisphère Sud, et cela, dans des conditions bien différentes, tel que le constatent les *Éducateurs sans frontières* que ma Fondation envoie chaque année en Afrique et en Haïti. On ne peut être une université sans être universel. On ne peut plus réfléchir sur l'éducation, sans voir certes les progrès, mais aussi les lenteurs dans la réalisation du programme mondial de l'**Éducation Pour Tous**.

### Conclusion

Nous faut-il, au Québec, une nouvelle *Révolution tranquille*? Dans les années 60, cela nous a permis de renouveler des structures alors élitistes et de créer des réseaux publics solides. Aujourd'hui, nous faut-il donc une deuxième *Révolution tranquille* en éducation? Je le crois, mais en faisant les choses autrement. Aujourd'hui, il nous faut surtout dynamiser les approches, renouveler les contenus, mobiliser la communauté autour des injustices ou iniquités scolaires qui persistent. Il nous faut mettre au cœur du débat le mandat de formation d'une citoyenneté créatrice et solidaire ouverte sur le monde.

Tranquille, personnellement je ne peux pas le demeurer, même à mon âge de près de 90 ans, et cela tant et aussi longtemps qu'un jeune sur trois au Québec n'aura pas les mêmes chances de se construire, tant et aussi longtemps que, dans le monde, plus 700 millions d'enfants n'auront pas accès à l'école, tant et aussi longtemps que les agences internationales refuseront d'appuyer, au niveau requis, la formation des jeunes et l'alphabétisation des adultes.

La paix dans le monde est un de mes grands soucis. La paix n'est pas l'absence de guerre. Une paix durable repose sur une société équitable, capable de résoudre ses problèmes par la médiation, le dialogue et la négociation. Les sociétés nationales tout comme la communauté mondiale ne pourront tolérer la diversité, et encore moins la célébrer et en faire une richesse pour l'humanité, sans cette ouverture sur le monde que donne l'éducation.

Parfois, je rêve de redevenir un ministre de l'éducation, un président de l'ACDI, un doyen de faculté d'éducation pour mettre plus directement la main à la pâte, et pour contribuer à redonner au mot *éducation* toute sa profondeur; oui, pour redonner au mot *éducation* toute son influence sur les voies que doivent emprunter les sociétés nouvelles; pour redonner à l'éducation toute sa signification dans la vie des individus. Je voudrais qu'on extirpe de nos discours et pratiques l'obsession de la compétition, qu'on la remplace par une *passion* pour la réussite éducative de chacun, où les termes apparemment opposés d'*égalité* et de *différence* deviendraient les deux composantes inséparables de nos projets.

Mon souhait est que la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM puisse exercer ce rôle, avec un souffle nouveau, et avec le rayonnement que cela suppose, au Québec comme à l'international.

Il vous appartient, chers collègues universitaires et chers futurs enseignants, de faire ce choix et de prendre un tel engagement personnel et collectif.